

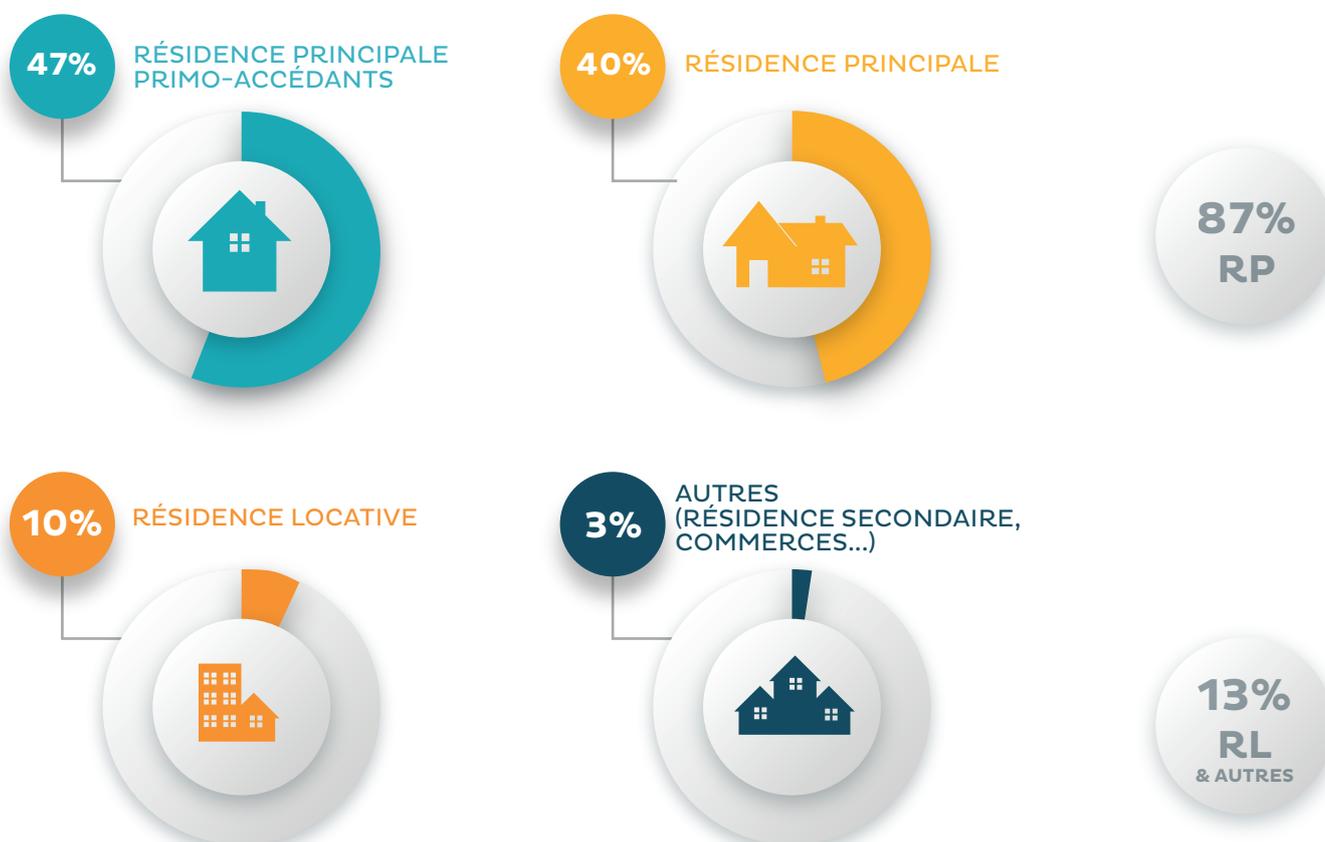
PREMIERS SIGNES DE DÉSOLVABILISATION CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS ?

À partir des prêts signés en décembre, Cafpi analyse le profil de sa clientèle.

Durant le mois de janvier, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi est repartie à la baisse, à 47% contre 60% il y a un mois. « La réforme du PTZ et la suppression des APL Accession, entrées en vigueur au 1er janvier, commencent à montrer leurs effets pervers.

Sans ces aides, les ménages les plus modestes ont plus de difficultés à finaliser le financement de leurs acquisitions. Il est à espérer que la conférence de consensus sur le logement en cours incite le gouvernement à faire machine arrière sur ces sujets », précise Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

Face aux baisses des aides depuis le début de l'année, les primo-accédants voient leur emprunt moyen diminuer par rapport au mois dernier.

Il atteint 196 604 € sur 235 mois contre 200 153 € sur 239 mois en janvier avec un effort en forte hausse, passant de 4,21 années de revenus il y a un mois à 4,83 années aujourd'hui.



ACCÉDANTS

S'ils sont moins impactés par les réformes, les autres accédants ont également joué la prudence en janvier.

En maintenant leur effort (4,64 années de revenus, contre 4,63 en janvier), leur emprunt moyen se retrouve en baisse avec 190 795 € sur 187 mois, contre 215 691 € sur 199 mois le mois dernier.

196 604 €

EMPRUNT

190 795 €

4,83 années de revenus

ACQUISITION

4,64 années de revenus

77,69 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

84,40 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

200 153 € / 239 MOIS DÉCEMBRE 2017

196 604 € / 235 MOIS JANVIER 2018



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE 2017 215 691 € / 199 MOIS

JANVIER 2018 190 795 € / 187 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **196 604 €** SUR 235 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **190 795 €** SUR 187 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

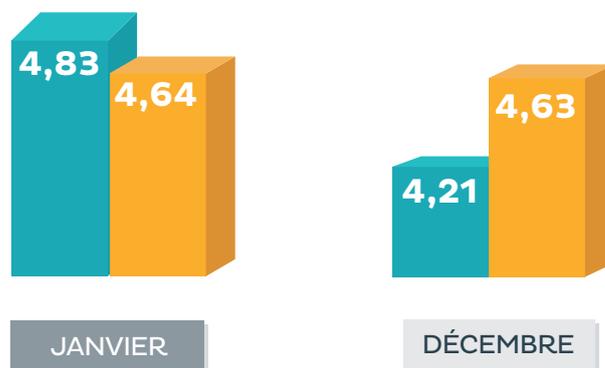
LES CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER



Le prix du bien représente **4,83 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,64 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

74,83 %

DÉCEMBRE

77,69 %

JANVIER

77,69 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHÈTÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE

73,86 %

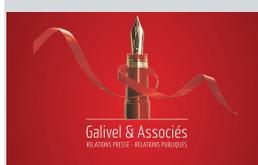
JANVIER

84,40 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 84,40 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION FÉVRIER 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées ». CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.